

Commune de Donzenac

Séance du Conseil Municipal du 21 janvier 2019

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : B. Lacoste

Absents excusés : S. Madrias, M-T. Clavel, S. Blancher, J-F. Chevreuil, D. Vidalie, D. Momot, V. Roux, G. Lascaux,
T. Constanty, V. Bédrune

Pouvoirs de M-T. Clavel à B. Lacoste, de J-F. Chevreuil à Y. Laporte, de D. Momot à A. Conjat, de T. Constanty à M.
Reliat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 07 décembre 2018.

Bilan de la concertation et arrêt de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Après avoir rappelé les différentes phases de l'étude (diagnostic, PADD, zonage, règlement) et lecture faite du courrier de M. A. Picon, le Conseil Municipal, à l'unanimité, considère comme satisfaisant le bilan de la concertation présenté et arrête la révision générale du Plan Local d'Urbanisme ; M. le Maire indique que le dossier doit désormais être soumis aux personnes publiques associées, avant enquête publique.

Approbation de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme n° 5 « ESCUDIER II »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité - F. Sicard ne prenant pas part au vote - approuve la révision allégée n° 5 du Plan Local d'Urbanisme « ESCUDIER II » et les recommandations formulées par le commissaire-enquêteur dans ses conclusions.

Règlement Local de Publicité (RLP) : débat sur les objectifs et les orientations

M. le Maire présente les objectifs et les orientations du RLP figurant au rapport de présentation élaboré par le bureau Dejante et discutés en commission d'urbanisme le 20 novembre dernier. Ils donnent lieu à un débat que M. le Maire conclut en soulignant que l'élaboration du RLP est essentiel au maintien de la labellisation Village-Etape.

Dénomination des voies du secteur des Saulières

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination « impasse des Vergnes » dans le secteur des Saulières.

Questions diverses

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux du clocher qui avancent de manière satisfaisante.

Grand débat national

En réponse aux interrogations de plusieurs conseillers, M. le maire indique qu'une réunion publique sera organisée à Donzenac dans le cadre du grand débat national.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Donzenac, le 21 janvier 2019

Le Secrétaire de séance
B. Lacoste

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,